Décision 21-DCC-12 du 27 janvier 2021

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier par la société Financière Immobilière Deruelle et la Caisse des Dépôts et Consignations

Posted on: 27 janvier 2021 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Financière Immobilière Deruelle et Caisse des Dépôts et Consignations
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	actif immobilier

Lire

le texte intégral de la décision
35.19 Ko